



ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – Mardi 10 décembre 2013

Agenda

Lundi 16 décembre

- 10h : Réunion de la Commission administrative (salle 4).
- 11h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.
- 12h30 : déjeuner des Académiciens.
- 15h: **Amin MAALOUF**, de l'Académie française : « *La langue française et son rôle dans le monde* ».
- Comité secret.

Lundi 6 janvier

- 11h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.
- 12h30 : déjeuner des Académiciens.
- 15h: **Gabriel de BROGLIE**, Chancelier de l'Institut : « *L'institution académique des sciences morales et politiques* ».

Lundi 13 janvier

- 15h: **Didier SICARD**, Professeur de médecine à Paris-Descartes, ancien président du Comité consultatif national d'éthique : « *La politisation éthique de la morale* ».

Lundi 20 janvier

- 15h: **Renaud DENOIX de SAINT MARC**, membre de l'Académie : « *La moralisation de la politique* ».
- Réunion de la section Législation, droit public et jurisprudence.

22, 23, 24 janvier

Colloque « Guerre et Religion », sous la direction de **Jean BAECHLER** (Fondation Simone et Cino Del Duca).

Lundi 27 janvier

- 15h: **Jean-Claude CASANOVA**, membre de l'Académie : « *L'apport d'Auguste Comte* ».
- Comité secret.

Lundi 3 février

- 12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.
- 15h: élection d'un membre titulaire dans la section Législation, droit pub. et jurisprudence.
- Bertrand SAINT-SERNIN**, membre de l'Académie : « *Les sciences morales et politiques selon Cournot* ».

Séance du lundi 9 décembre

Après approbation du procès verbal de la séance du lundi 2 décembre, le président **Bertrand Collomb** a passé la parole à son confrère **Bruno Lafont**, PDG de Lafarge, qui a fait une communication intitulée « Un groupe français leader dans un monde qui change ».

Avant d'exposer les raisons pour lesquelles Lafarge, groupe français, leader mondial pour les matériaux de construction, implanté dans 64 pays, employant 65 000 salariés et réalisant un chiffre d'affaires de plus de 15 milliards d'euros, parvient à maintenir son rang sur le marché international, Bruno Lafont a analysé les avantages et les inconvénients qu'il y a, pour Lafarge, à être français. Au titre des avantages, il a indiqué que la France 1°) « est un pays d'ingénieurs et d'inventeurs » ; 2°) « regroupe tout ce qui compte en matière de construction » ; 3°) « a une tradition universaliste, avec des Français ouverts aux autres » ; 4°) « compte un très grand nombre de leaders mondiaux, 31 entreprises parmi les 500 premières entreprises mondiales » ; 5°) « a une culture humaniste, celle qui provient des racines chrétiennes de notre pays et qui fait que l'attention à l'autre est une vertu ».

À ces atouts, l'orateur a opposé les handicaps que représentent : 1°) l'instabilité fiscale ; 2°) l'image dégradée de la France (perte du triple "A", passage de la 31^e à la 38^e place en 3 ans dans le classement *Doing Business* de la Banque mondiale) ; 4°) « déficit en termes de culture d'entreprise, tant dans la sphère éducative que dans le monde politique ou médiatique ».

Bruno Lafont a présenté quelques-unes des réalisations de Lafarge en insistant sur la diversité des approches et sur la faculté d'adaptation aux marchés locaux et à leurs besoins spécifiques. Évoquant « les trois piliers du leadership de Lafarge » que sont « l'excellence professionnelle, la différenciation par l'innovation et les valeurs humaines ».

L'orateur a par ailleurs souligné la nécessité de rester en avance, c'est-à-dire de savoir « anticiper les évolutions profondes du monde dans lequel nous vivons », un monde qui sera plus peuplé (9 milliards d'humains en 2050) plus divers (puissances émergentes), plus global (interconnexion à croissance exponentielle), mais paradoxalement aussi plus local (perte de pouvoir des États centraux), plus chaud (changement climatique) et plus urbanisé. L'urbanisation galopante représente pour Lafarge un défi majeur auquel l'entreprise s'est déjà préparée afin de permettre la construction de « villes plus compactes et plus denses, plus durables, plus accueillantes, plus connectées et plus belles ».

Rappelant qu'« être un leader est un combat de chaque instant et qui n'est jamais gagné », Bruno Lafont a défini en conclusion la stratégie de Lafarge : « Nous voulons passer d'un rôle de fabricant de matériaux de constructions à celui de fournisseur de solutions de construction. Cela nous permet d'apporter aux problèmes posés les solutions les plus satisfaisantes et les plus personnalisées, puisque nous intervenons dès l'amont du projet. »

À l'issue de sa communication **Bruno Lafont** a répondu aux questions que lui ont posées **Michel Pébereau, Jean-David Levitte, André Vacheron, Yvon Gattaz, Jean Baechler, Bernard Bourgeois, Georges-Henri Soutou, Marianne Bastid-Bruguière, Ghislaine Alajouanine, et Jean-Claude Casanova**.

À lire sur le site de l'Académie

- **Jacques de Larosière** : « Est-on sorti de la crise ? », discours prononcé le 22 novembre à la Société des Cincinnati de France. Extrait : « Rien n'a été fait pour discipliner le régime des changes qui reste de la compétence de chaque État et conduit [à de fâcheux] inconvénients [...]. Le FMI est dépourvu de vrais pouvoirs. Les grandes puissances dominantes (les États-Unis avec "leur privilège exorbitant du dollar", comme le disait le Général de Gaulle, ainsi que la Chine) ne montrent aucune ouverture pour créer un véritable système financier international doté de pouvoirs et de sanctions. L'action tendant à limiter les déficits publics est insuffisante : les pays les plus vulnérables ont été forcés d'agir sous la pression des marchés. Mais les autres – en particulier les États-Unis, la France, le Japon... – sont encore loin du compte. L'endettement du secteur privé s'est contracté, comme il est normal après une crise d'emballlement du crédit. Les agents économiques sont, en effet, contraints de se désendetter (phénomène du "deleveraging"). Mais la politique monétaire de la Fed est encore plus expansive qu'elle ne l'était avant la crise. Le "quantitative easing" continue de créer des masses considérables de liquidités qui sont à terme porteuses de bulles, d'inflation et de volatilité. Quant à l'innovation financière, elle s'est initialement un peu assagie faute d'appétit (c'est le cas de la titrisation). Mais, les mêmes causes produisant les mêmes effets, les taux d'intérêt très bas favorisent des prises de risque dangereuses. À cet égard, la "finance de l'ombre" (*shadow banking*) continue de prospérer à l'abri de toute surveillance et l'on constate un développement inquiétant de produits financiers opaques et potentiellement dangereux. Une note d'espoir cependant : le G20 s'est mis d'accord pour obliger les contrats de dérivés (habituellement traités "over the counter", c.à.d. en bilatéral) à être enregistrés et compensés en bourse ou sur des plates-formes contrôlées. »

- **Mireille Delmas-Marty** : « L'humanisme juridique à l'heure de la mondialisation », discours prononcé le 4 octobre au Centre interculturel de Goutelas-en-Forez, à paraître dans *Humanisme et histoire du droit, autour de Jean Papon* (éd. Garnier). Extrait : « Dans beaucoup de civilisations et pour de nombreux peuples le droit n'est pas considéré comme la meilleure manière de placer l'homme au cœur de l'organisation sociale. Certains peuples, notamment au Japon ou en Chine, ont été longtemps jusqu'à penser que le droit était fait pour les barbares, ceux qui n'ont pas réussi à traiter le conflit de manière civilisée. En revanche la mondialisation pourrait contribuer à transformer le mythe en un processus dynamique inspiré d'une utopie réaliste, l'humanisation du droit. En effet le droit n'est plus identifié à l'État nation et la paix perpétuelle, dont rêvait le philosophe allemand Kant à la fin du 18ème siècle, ou la Grande paix évoquée par le juriste chinois Kang Youwei cent ans plus tard, deviendraient réalisables, sous la forme d'un droit cosmopolitique et d'un ordre juridique mondial, du moins à première vue. Même s'il s'agit seulement d'une vue partielle, il ne faut pas négliger les apports de la mondialisation actuelle à l'humanisation du droit. Il y a d'abord – ce n'est peut-être pas l'apport le plus important en pratique mais du point de vue symbolique c'est certainement le plus significatif – une universalisation éthique. Je pense bien sûr à la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948). Il ne faut pas oublier que ce texte avait été conçu à l'origine, à la demande des États, comme une déclaration internationale, c'est-à-dire inter-étatique. Ce sont les rédacteurs, dont **René Cassin** et quelques autres, soutenus d'ailleurs par le représentant de la Chine, Chang Peng Chun, qui ont imposé la dénomination de Déclaration "universelle" et obtenu l'inscription à l'article 1^{er} du principe de l'égalité de dignité de tous les êtres humains, un principe dont l'utilité était contestée par les délégués anglo-américains attachés à leur tradition pragmatique de la Common Law. »

- **Jean-Claude Trichet** : « Central banking in the crisis. Conceptual convergence and open questions on unconventional monetary policy », discours prononcé le 12 octobre à la Per Jacobsson Foundation, Washington. Extrait : « 1#, there is an underlying trend towards a degree of "conceptual convergence" among the Central Banks of the large advanced economies. This phenomenon is observed along many dimensions –conventional and unconventional monetary policy, communication, banking surveillance, macroprudentials, forward guidance–. This convergence, particularly impressive as regards the definition of price stability, might be interpreted as a collective response in time of crisis. 2#, the unconventional monetary policy –UMP–, which has been playing a decisive role in the crisis, should be transitory and commensurate to the degree of dysfunctioning of the financial sector. In a medium and long term perspective, it is justified only if public and private partners are actively correcting their own weaknesses. 3#, the UMP and the conventional interest rates policy should be decided independently from one another. This "principle of separation" in the handling of interest rates and UMP should be applied and communicated clearly for monetary policy to regain degrees of liberty which seem to have been lost. It is, in particular, necessary to avoid the unintended consequences of too long periods of large scale UMP and zero interest rates. 4#, forward guidance –FWG– should respect certain conditions to be effective and minimize possible counterproductive consequences: in particular being conditional on price stability, correcting where necessary biased market perceptions and being given by a highly "time consistent" Central Bank. »

À savoir

- Le secrétaire perpétuel de l'Académie, **Xavier Darcos**, a prononcé l'allocution d'ouverture de la « Journée de l'Amitié Charles Péguy » qui s'est tenue sur le thème « Péguy et la langue : une vision politique ? », avec le parrainage de l'Académie, le vendredi 6 décembre dans le Palais de l'Institut.

- **Mireille Delmas-Marty** a donné, le 5 novembre à Toulouse, à l'invitation du Conseil général de Haute-Garonne, une conférence sur le thème « Le droit face aux défis de la mondialisation : citoyenneté et laïcité, vers une métamorphose de l'ordre juridique ? ». Le 5 décembre, dans le cadre des "Dix-huit heures du Théâtre de l'Odéon", elle